



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION
POUR L'INTERDICTION
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

26^{ème} session de la Conférence des Etats Parties de l'OIAC

Points Divers

Explication de vote

Déclaration de la France prononcée par la délégation française,

Représentation permanente de la France auprès de l'OIAC

Ma délégation a voté en faveur de cette décision aujourd'hui. Nous reconnaissons que le sujet de l'utilisation par voie aérosolisée de produits chimiques agissant sur le système nerveux central à des fins de maintien de l'ordre public est un sujet important, y compris pour l'avenir. Il mérite d'être traité dans le cadre de la Convention.

En aval de l'adoption de cette proposition, nous encourageons la poursuite des échanges entre les délégations, échanges susceptibles de nous faire parvenir à une plus grande convergence sur ce sujet. Notre objectif doit être de disposer d'une approche univoque et pérenne, mais également susceptible de prendre en compte les évolutions scientifiques potentielles.

Je vous remercie et je demande à ce que ce document soit considéré comme un document officiel de la 26^{ème} session de la Conférence des Etats parties et soit diffusé sur le site public de l'OIAC ainsi que sur Catalyst.